



HAL
open science

Main basse sur l'altérité: la problématisation énonciative des discours louches

Anna Jaubert

► **To cite this version:**

Anna Jaubert. Main basse sur l'altérité: la problématisation énonciative des discours louches. Aux marges des discours rapportés. Formes louches et atypiques en synchronie et en diachronie, 2019. hal-02461391

HAL Id: hal-02461391

<https://hal.science/hal-02461391>

Submitted on 20 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Main basse sur l'altérité : la problématisation énonciative des discours louches

Anna Jaubert

Université Nice Sophia Antipolis – UCA, BCL (UMR 7320)

L'intérêt qui, depuis le début du xx^e siècle, ne s'est pas démenti envers le discours rapporté, est lié bien évidemment au tournant énonciatif de la linguistique ; un tournant qui s'est imposé dans les années 1970 avec Benveniste, mais qui se préparait déjà dans les travaux de Bally, de Guillaume, de Damourette et Pichon. Dans le même temps, cet intérêt a été renforcé avec la théorie de *la non-unicité du sujet parlant*, issue des recherches bakhtiniennes sur la polyphonie et le dialogisme. Mais, de fait, ces concepts ouvrent une boîte de Pandore. Ils ont une portée telle qu'on finit par se demander s'il existe des phénomènes discursifs qui leur échappent.

L'enjeu épistémologique alors se déplace, et plutôt que de rogner les ailes par des définitions restrictives, à de notions puissamment heuristiques, ou de les rendre accueillantes au point de les diluer, il peut s'avérer utile d'interroger directement la problématisation énonciative des cohabitations de voix. Le discours rapporté est un haut lieu de discours louches, au sens précisé par le cadrage de ce colloque. Et ce n'est pas un hasard.

L'objet « discours louches » a émergé dans le sillage des questions soulevées par le discours rapporté (désormais DR), à la faveur notamment de ses formes mixtes qui soulignent, et par là même problématisent, la prise en charge de la séquence rapportée, ou présumée telle. En pesant les mots de la définition du DR comme « ensemble des représentations dans un discours d'un autre acte d'énonciation » (reprise par Rosier 1999), on s'aperçoit que les berges de l'altérité et l'énonciation représentée, débordent parfois le repérage grammatical pour en-

trer dans une zone floue. Les marges du discours rapporté sont larges et propices à l'éclosion de discours douteux, douteux à plusieurs titres.

Alors qu'en bonne logique cartésienne l'ambivalence et l'ambiguïté sont des notions distinctes, avec pour la première la co-présence de deux interprétations, et pour la seconde le choix entre deux interprétations, l'une chassant l'autre, l'exercice du langage, qui n'est pas si cartésien, nous invite à dépasser cette opposition pour appréhender de façon englobante les incertitudes attachées aux manifestations de l'altérité, et cela singulièrement dans ces discours louches qui, par leur forme ou leur contenu, ou les deux à la fois, font qu'un énoncé masque sa source et laisse planer un doute sur sa prise en charge.

1. En quoi les discours rapportés libres sont-ils des formes *louches* du DR ?

L'histoire du DR cristallise une problématique constante dans l'analyse des phénomènes discursifs, à savoir l'articulation de leurs structures grammaticales aux effets de sens générés, et qui ne relèvent pas, ou pas seulement, du grammatical. Le DR, pensé au départ en fonction du couple DI/DD reconnu dès l'Antiquité, voit son rayon d'action élargi par l'officialisation de ses formes libres : le discours indirect libre (ou DIL), dont les manifestations sont anciennes, mais la théorisation relativement récente, et plus récemment encore, le discours direct libre (ou DDL). À l'opposition primaire, de nature syntaxique, entre indirect et direct, s'ajoute une autre opposition, lourde de conséquences, entre un report explicite, car régi par un verbe introducteur (y compris en position d'incise), et un report implicite qui fait des discours rapportés libres des formes purement interprétatives¹.

Ces reports implicites ouvrent un espace privilégié aux discours louches qui, littéralement, d'après la définition de Vaugelas citée par nos organisatrices, semblent regarder d'un côté, et en fait regardent de l'autre. Peut-être regardent-ils surtout des deux côtés à la fois, au carrefour de deux espaces énonciatifs. Cette loucherie s'illustre au siècle même du remarqueur dans l'utilisation célèbre du DIL par La Fontaine, et dans celle moins célèbre, mais révélatrice, d'autres auteurs qu'un récent colloque à l'initiative de S. Duval (Lausanne, mars 2018) a mis en évidence. Même si pour La Fontaine le DIL est un vecteur de fluidité narrative bien plus que de doute interprétatif, il n'en est

¹ Cette question est abordée depuis Ch. Bally (1912) dans tous les travaux consacrés aux formes libres du DR et particulièrement ceux de J. Authier.

pas moins un *discours voilé* (Kalepky 1989), et susceptible d'appartenir à deux univers différents :

[1] Un jour au dévot personnage
Des députés du peuple Rat
S'en vinrent demander une aumône légère :
Ils allaient en terre étrangère
Chercher quelque secours contre le peuple chat ;
Ratopolis était bloquée :
On les avait contraints de partir sans argent,
Attendu l'état indigent
De la République attaquée.
(VII, 3, « Le rat qui s'est retiré du monde »)

La séquence soulignée par des italiques « Ils allaient en terre étrangère... » se comprend comme les justifications rapportées des solliciteurs. Mais, formellement, rien n'interdit d'y voir un développement narratif imputable au fabuliste. L'imparfait favorise cette ambivalence, en raison, dit Guillaume, de sa nature de tiroir verbal « sans attache temporelle positive », qui « transpose dans le passé l'image du présent » et qui, de ce fait, peut être « extérieurement une appartenance de l'auteur et intérieurement une appartenance d'un personnage dont l'auteur entretient le lecteur » (1990 : 220). Vous avez dit louche ? Cette propriété de l'imparfait accreditte la thèse de la « bi-vocalité » du DIL (voir Mellet 2000), une bi-vocalité dont le contexte règle le ressenti avec une intensité variable ; ainsi la bivocalité est-elle très perceptible chez La Fontaine, dont les fables sont un mixte discours-récit, avec une navette constante entre les espaces énonciatifs ; et elle s'estompe tout naturellement quand s'estompe la figure du narrateur (par exemple dans les romans du second XIX^e siècle). Or l'imparfait n'est pas le seul marqueur de vocalité, on relève aussi un potentiel bivocal dans le pronom *on*, comme le montre l'ex. [2] :

[2] L'intérêt présent, voilà le grand mobile, le seul qui mène sûrement et loin. Émile reçoit quelquefois de son père, de sa mère, de ses parents, de ses amis, des billets d'invitation pour un dîner, pour une promenade, pour une partie sur l'eau, pour voir quelque fête publique. Ces billets sont courts, clairs, nets, bien écrits. Il faut trouver quelqu'un qui les lui lise ; ce quelqu'un, ou ne se trouve pas toujours à point nommé, ou rend à l'enfant le peu de complaisance que l'enfant eut pour lui la veille. Ainsi l'occasion, le moment se passe. *On* lui dit enfin le billet, mais il n'est plus temps. *Ah ! si l'on eût su lire soi-même ! On* en reçoit d'autres : *ils sont si courts ! Le sujet en est si intéressant ! on* voudrait essayer de les déchiffrer ; *on* trouve tantôt de l'aide et tantôt des refus. *On* s'évertue, *on* déchiffre enfin la moitié d'un billet : il s'agit d'aller demain manger de la crème... *on* ne sait où ni avec

qui... Combien *on* fait d'effort pour lire le reste ! (Rousseau 2009 : 145-146)

On est certes une marque moins saillante que l'imparfait dans la physionomie du DIL, mais il existe, et il faut le répéter, des DIL sans imparfait (Jaubert 2002 : 73). C'est le cas en l'occurrence, dans ce contexte qui n'est pas celui d'un récit (ancré dans le passé), mais d'un traité, *au présent*, sur l'éducation. Ici la bivocalité se fait entendre non pas dans le tiroir verbal, mais sous un pronom qui assure la surimpression des prises en charge dans un énoncé traduisant le dépit de l'enfant. « Ah si l'*on* eût su lire soi-même ! » représente en effet le discours intérieur qui lui est prêté, où l'indéfini *on* serait la translation de *je* : on a là un DIL, dont le glissement de la P1 à la P3 affiche l'indirection, et la modalité exclamative la liberté. Car *On*, comme l'imparfait, a le pouvoir d'appartenir à des univers différents, de référer à Émile, énonciateur second qui pense *je*, mais aussi bien à Émile délocuté (c'est-à-dire *il*) dans toute la séquence qui suit : « on en reçoit d'autres... combien on fait d'efforts pour lire le reste ! » ; la dénivellation énonciative entre les deux séquences, discours de l'énonciateur premier et discours intérieur d'Émile, est lissée par le trait subjectif commun aux occurrences successives de *on*, teintées d'une ironie empathique comme il peut en exister. Cette dénivellation est également amortie par la possibilité d'une énallage personnelle, sur le *on* du discours intérieur : ce *on* là pourrait donc ne pas relever du *réalignement* des repères, caractéristique du Discours *indirect* libre et de son double ancrage énonciatif. L'effet de report ironisé ferait alors place à l'ironie directe d'une distorsion figurale. Précisons que la première occurrence de *on* référerait à un adulte quelconque de l'entourage de l'enfant (« On lui dit enfin le billet »). À signifiante aussi polyvalente, prise en charge fuyante, et autre façon de faire loucher un énoncé.

Toujours est-il que la surimpression des voix caractéristique du DIL, crée une duplicité énonciative qui problématise la prise en charge d'un énoncé, ajoutant au dit « rapporté », la modalisation d'un dire plus ou moins distancié : empathie teinté d'ironie pour Émile, distanciation souriante ou franchement moqueuse chez La Fontaine.

La visée illocutoire est une affaire de réception, notre interprétation est guidée par une compétence encyclopédique, la connaissance du genre pratiqué, de l'auteur, et de ses marottes, un pacte de lecture en somme. Les *Lettres* de Mme de Sévigné sont fortement ancrées dans un contexte social où les potins vont bon train. Dans l'extrait [3], elle évoque le style de son fils volage, qui lui a montré des lettres écrites puis retirées à une comédienne dont il avait été amoureux :

[3] Je n'en ai jamais vu de si chaudes, ni de si passionnées : *il pleurait, il mourait*. Il croit tout cela quand il écrit, et s'en moque un moment après. Je vous dis qu'il vaut son pesant d'or. (« Lettre du 17 avril 1671 », 2012 : 154)

Alors que chez la Marquise, les discours rapportés sont majoritairement des discours narrativisés, et que la séquence en italiques peut se lire comme la description *en substance* d'un discours excessif, elle est aussi interprétable comme un DIL-écho des formules de E2 : « il pleurait, il mourait », qui entrent en résonance avec le commentaire « Il croit tout *cela* quand il écrit, et s'en moque un moment après ». Tout dépend de la couverture que l'on prête au démonstratif « cela » : s'il anaphorise strictement les deux verbes, ces derniers se comprennent comme des mots rapportés, si sa référenciation est large, il en fait des stéréotypes.

Dans le passage suivant le DIL est cette fois incontestable. La Comtesse de Soissons a trempé dans une affaire qui a défrayé la chronique, la célèbre Affaire des poisons ; mais curieusement, on aurait laissé à la suspecte le temps de s'enfuir. Sévigné, un peu caillette, fait son miel du scandale : au moment où M. de Bouillon se présente chez la Comtesse pour la presser de partir se mettre à l'abri de la justice, cette dernière occupée à jouer aux cartes, l'accueille de façon inconvenante :

[4] Elle lui dit qu'il ne devait revenir que le lendemain ; *pourquoi il était revenu* ? (« Lettre du 26 janvier 1680 » 1974 : 815).

Les DIL sont rares chez notre épistolière², mais leur charge pragmatique est intéressante : ils représentent des discours désavoués, des discours qui discréditent l'ethos de leur énonciateur. Pour mettre ces discours à distance, il faut leur éviter d'être écrasés par le DN, ou absorbés par le DI, privilégié à l'époque ; il faut actualiser un tant soit peu l'altérité énonciative, et c'est un personnage sulfureux qui appelle ici la note actualisante associant l'interrogation directe au désembrayage.

Même si ce potentiel n'était pas souvent exploité, et qu'il faudrait approfondir notre réflexion sur cette rareté, il arrive donc que des textes du XVII^e siècle utilisant le DIL, inscrivent déjà dans cette forme l'attraction du pôle actualisant perçue comme une tendance de la modernité. Cette attraction, qui associe distanciation et esquisse de théâtralisation, fait monter en puissance le mimétisme du DD, traditionnel ou implicite comme le DDL dont on observe alors quelques prémices.

² Voir la thèse de C. Lignereux (2009).

Mais cette dernière stratégie entretient-elle encore un discours louche ? Et si oui à quel titre ? Certes, la disparition de l'indirection entraîne *ipso facto* celle de la bivocalité. Pour autant le DDL conserve un trait /anormal/, perçu cette fois dans le mode d'insertion d'une parole autre, parachutée sans aménagement, sans la moindre négociation du dénivellement énonciatif. Il y a bien quelque chose de louche, au sens de tendancieux, dans la visée pragmatique d'un discours aussi brutalement greffé. C'est une forme de main basse sur le discours de l'autre pour dénoncer *la mentalité* qui produit un tel discours, par exemple chez La Fontaine, la cupidité naïve du curé :

[5] Notre défunt était en carrosse porté,
 Bien et dûment empaqueté,
 Et vêtu d'une robe, hélas ! qu'on nomme bière...
 Le Pasteur était à côté,
 Et récitait à l'ordinaire
 Maintes dévotes oraisons,
 Et des psaumes et des leçons,
 Et des versets, et des répons ;
 Monsieur le Mort, laissez-nous faire,
 On vous en donnera de toutes les façons ;
 Il ne s'agit que du salaire.
 (VII, 11, « Le Curé et le mort »)

Mais on ne peut plus invoquer une incertitude sur l'ancrage énonciatif. Il convient donc désormais d'observer le niveau qui précisément accueille le strabisme discursif.

2. Ce qui fait loucher le discours : prise en charge, actualisation, ou contenu ?

2.1. Les énoncés en « selon X », un dédoublement énonciatif à large spectre

Les énoncés en *selon X*, entrent manifestement dans la mouvance du DR, mais ils s'inscrivent dans une zone périphérique où l'idée de report peut s'effacer devant une représentation de point de vue. L'écriture polémique de Voltaire en a fait ses choux gras, comme le montre l'exemple suivant extrait du *Dictionnaire philosophique* :

[6] Fausseté des vertus humaines
 Quand le duc de La Rochefoucauld eut écrit ses pensées sur l'amour-propre, et qu'il eût mis à découvert ce ressort de l'homme, un monsieur Esprit, de l'Oratoire, écrivit un livre captieux, intitulé *De la fausseté des vertus humaines*. Cet esprit dit qu'il n'y a point de vertu ; mais par grâce il termine chaque

chapitre en renvoyant à la charité chrétienne. Ainsi, selon le sieur Esprit, ni Caton, ni Aristide, ni Marc-Aurèle, ni Épictète n'étaient des gens de bien ; mais on n'en peut trouver que chez les chrétiens. Parmi les chrétiens il n'y a de vertu que chez les catholiques, parmi les catholiques, il fallait encore en excepter les jésuites, ennemis des oratoriens ; partant la vertu ne se trouvait guère que chez les ennemis des jésuites. (Voltaire 1964 : 191).

Ce passage se présente comme le commentaire d'un ouvrage écrit par un Oratorien, nommé Esprit (un nom qui visiblement inspire Voltaire). Il combine, comme tout commentaire, résumé du contenu et jugement sur le contenu, mais bien habile ici qui pourrait démêler l'exégèse de Voltaire du report des mots de l'Oratorien. L'ambiguïté est déclenchée par l'énoncé en « selon X » qui prolonge le DI « Cet esprit dit qu'il n'y a point de vertu », DI régi par un verbe au présent, et donc déjà susceptible d'une valeur résumante. Le connecteur « Ainsi » articule cet énoncé au précédent et laisse entendre par là que l'énonciateur second a bien formulé un jugement négatif sur Caton, Aristide, etc., mais une autre lecture est possible, et va progressivement s'imposer au vu de l'argumentation qui suit, de plus en plus improbable : le déni de vertu frappant de grands stoïciens, ressemble fort à un prêt abusif ! Car la formule *selon X* renvoie aussi bien à une représentation de paroles qu'à celle d'une façon de voir. L'ouverture de l'énoncé par « ainsi » donne à entendre une extrapolation de Voltaire, qui déchaîne allègrement le mécanisme d'exclusion de l'intolérance religieuse. Dans une telle séquence, l'énoncé « mais on n'en peut trouver que chez les chrétiens » est ambigu : appartient-il au sieur Esprit, ou bien s'inscrit-il dans la duplicité énonciative de l'ironie, puisque l'explication, qui formellement pourrait appartenir à Voltaire, ne peut sérieusement venir de lui ? Le doute découle de la portée élastique de *selon X*, et de la convergence des effets : entre le report caricatural, et l'ironie comme mention échoïque discréditée, le même objectif est atteint par des chemins différents, mais qui se rejoignent dans la récupération « des forces destructives de l'erreur » (Jankélévitch 1964).

On mesure ici à quel point un DR, même explicitement attribué, peut faire le jeu d'un discours louche, en favorisant le glissement de la parole au point de vue, et dans la foulée, de la dénonciation d'un point de vue à la sortie du DR au profit d'une ironie standard qui fait le procès d'un raisonnement vicié.

Cette fois le report de voix est emporté par une logique de manipulation *montrée* sur le discours de l'autre. Et on peut encore aller plus loin en analysant un énoncé littéralement louche.

2.2. Un énoncé littéralement louche, « Le chat prenait l'argent »

L'imparfait n'est pas la marque obligatoire du DIL, on l'a vu ; réciproquement il y a des imparfaits ailleurs que dans le DIL. Du coup la bivocalité qui fait loucher l'imparfait peut être trompeuse, c'est le cas d'un certain vers de La Fontaine dans le *Savetier et le Financier* :

[7] Tout le jour il avait l'œil au guet ; et la nuit,
Si quelque chat faisait du bruit,
Le chat prenait l'argent.
(VIII, 2, « Le Savetier et le Financier »)

On sait bien qu'avec le DIL l'énonciation n'est que partiellement actualisée ; elle l'est d'autant moins que les contenus énoncés tendent à récuser la verbalisation : l'hétérogénéité énonciative ne concerne plus une représentation de discours mais une représentation d'état d'esprit, qui n'implique pas nécessairement l'actualisation. Les énoncés en *selon X* l'ont bien montré. Mais il y a encore une différence entre énonciation virtuelle et énonciation impossible. Le pas est franchi avec cet énoncé de La Fontaine, qui certes arbore un air de DIL, mais qui ne renvoie ni à un espace énonciatif, ni à un espace mental attribuables³. On n'est pas dans la représentation d'une altérité énonciative ou psychique, personne ne pense « le chat prend l'argent » ; on est dans énoncé composite, dû à l'assemblage surréaliste d'un sujet, « le chat », et d'un prédicat « prenait l'argent », inscrits chacun dans des univers de croyance distincts, celui du conteur qui évoque un chat faisant du bruit, et celui du Savetier qui entend seulement le bruit et s' imagine que, non pas le chat, mais « quelqu'un/un voleur/ » prend l'argent. La suture des deux propositions : *Si p, q*, délivre alors l'image non pas d'une altérité énonciativement imputable, mais d'une aliénation : elle ironise le délire du thésauriseur que La Fontaine dénonce souvent.

On a vu la contiguïté, et parfois l'indécidabilité, entre DR ironique et figure de l'ironie sans idée de report, une contiguïté qui tient au sous-bassement commun du clivage énonciatif. Mais une telle contiguïté est ici dépassée : on quitte la représentation d'un acte d'énonciation, ou d'un contenu de conscience, pour un point de vue artificiel. Cependant cette proposition peut se relire à la lumière de la porosité des univers de croyance promue par les fictions postmodernes qui, précisément, battent en brèche la rationalité classique ; alors le *littéralement louche* d'une inscription énonciative à cheval sur des univers de croyance distincts peut

³ Voir A. Jaubert 1997, 2000. Par la suite, G. Achard-Bayle 2012 s'est également intéressé à cet énoncé sous un angle cognitif.

figurer significativement l'interpénétration de ces univers. Des spécialistes de la postmodernité comme M.-A. Watine ou I. Yocarès, pourraient volontiers défendre cette interprétation qui explique assez bien l'explosion des discours louches dans ce type de fiction.

Sans doute le potentiel des discours louches s'épanouit-il en fonction d'un contexte et notamment du conditionnement générique qui permet d'asseoir leur visée pragmatique. Car si ces discours estompent les frontières énonciatives, et la prise en charge des énoncés, ils relativisent en même temps leur rapport à la vérité. On a vu l'amorce d'un processus de main basse sur le discours d'autrui. Lorsque l'on quitte la fiction pour les enjeux de la vraie vie, les conséquences deviennent considérables. En l'absence de source identifiable, le discours, privé de caution, est sujet à caution. L'articulation de ces paramètres fait clairement de la *rumeur* un genre de discours (Jaubert 2006). Ce genre s'est aujourd'hui développé en ragot planétaire nourri de *fake news*, via la communication défiltrée des réseaux sociaux et des twits. Le on-dit déresponsabilise l'énonciation ; mais ses contenus n'en sont pas moins repris et commentés, traités comme des nouvelles. Les discours louches effacent dans ce cadre les marques de leur *non-fiabilité* : on les voit pervertir le principe de coopération, et par là contribuer dangereusement à la dérive d'une pata-communication.

Références bibliographiques

Corpus d'étude

- LA FONTAINE, Jean de, *Fables*, Paris, Garnier-Flammarion, 2017 [1668-1694].
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, Livre II, Paris, Flammarion, coll. GF, 2009 [1762].
- SÉVIGNÉ, Mme de, *Lettres de l'année 1671*, éd. Duchêne, Paris, Gallimard, coll. « Folio Classique », 2012.
- SÉVIGNÉ, Mme de, *Correspondance*, éd. Duchêne, tome 2, juillet 1675-septembre 1680, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1974.
- VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*, Garnier-Flammarion, 1964 [1764].

Références scientifiques et critiques

- ACHARD-BAYLE, Guy, *Si quelque chat faisait du bruit... Des textes (aux discours) hybrides. Essais de linguistique textuelle et cognitive*, U. de Lorraine, *Recherches linguistiques*, 2012.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'Information grammaticale* n° 55 et 56, 1992-1993, p. 38-42 et 10-15.

- BALLY, Charles, « Le style indirect libre en français moderne », *Germanisch-Romanische-Monatsschrift* n° 4, 1912, p. 549-556 et 597-606.
- BALLY, Charles, « Figures de pensée et formes linguistique », *Germanisch-Romanische-Monatsschrift*, Heidelberg, C. Winter, 1914, p. 405-422 et 456-470.
- BALLY, Charles, « Antiphrase et style indirect libre », *Grammatical Miscellany offered to O. Jespersen*, Londres, 1930, p. 331-340.
- GUILLAUME, Gustave, *Leçons de linguistique*, série A, vol. 10, Québec-Lille, P.U. de Laval, 1990.
- JANKÉLÉVITCH, Vladimir, *L'Ironie*, Paris, Flammarion 1964 [1936].
- JAUBERT, Anna, *La Lecture pragmatique*, Paris, Hachette, 1990.
- JAUBERT, Anna, « Labyrinthe énonciatifs », Nouveaux discours du discours rapporté (dir. L. Rosier), *Modèles linguistiques* 18-1, 1997, p. 17-31.
- JAUBERT, Anna, « Le discours indirect libre. Dire et montrer », *Cahiers Chronos* 5, 2000a, p. 49-69.
- JAUBERT, Anna, « Discours rapporté, énonciation, point de vue. Le problème du clivage », Strasbourg, *Scolia*, 2000b, p. 83-98.
- JAUBERT, Anna, « Énonciation clivée et discours littéraire. La pragmatique à large spectre des vrais et faux reports de voix », *Pragmatique et analyse des textes* (dir. R. Amossy), Presses de l'Université de Tel-Aviv, 2002, p. 61-93.
- KALEPKY, Theodor, « Mischung indirekter und direkter Rede », *Zeitschrift für Romanische Philologie* 23, 1989, p. 491-513.
- LIGNEREUX, Cécile, *Une écriture de la tendresse au XVIIe siècle. Pour une étude stylistique des Lettres de Madame de Sévigné*, thèse (Paris-Sorbonne, 26 novembre 2009).
- MELLET, Sylvie, « À propos de deux marqueurs de "bivocalité" », *Cahiers Chronos* 5, 2000, p. 91-106.
- RABATEL, Alain, « Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif : du point de vue représenté aux discours représentés », *Travaux de linguistique* n° 46, 2003, p. 49-88.
- ROSIER, Laurence, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Duculot, Paris-Bruxelles, 1999.